R ~~[illegible]~~ n° 160.

M. Vacossain maitre en chirurgie à abbeville, à envoijé à Lacademie cinq observations, qui ma chargé d'en faire l'examen.

La premiere traite d'un ulcere rongeant à la joue, lequel en avoit corrodé toute l'epaisseur; il en sortoit de la salive continuellement et abondament; cet ulcere avoit les bords, durs, calleux, renversés: il etoit accompagné de douleurs lancinantes, c'etoit suivant l'auteur un cancer ulceré. on appliqua sur toute l'etendue de la joue un emplatre fait avec parties egales de diabotanum de vigo, de mucilages, et de melilot; on fit prendre interieurement des bols avec le mercure doux, l'oethiops mineral et le diagrede. on prescrivit des bouillons, avec le veau, les ecrevisses, le cerfeuil, la chicorée sauvage et le cresson.

Le sixieme jour le malade fut purgé avec la confection hamec, le huitieme la joue commença à se ramolir. pour detruire les chairs fongueuses du centre de l'ulcere, on emploija le beurre d'antimoine adouci par l'addition de deux parties de beaume de souffre, et l'on parvint a deterger l'ulcere. un effet aussi heureux de l'administration de ces remedes permet de douter que la maladie fut veritablement un cancer.

ARC 44 n° 59
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

La circonstance qui frappe le plus dans cette observation et qui en paroit le point principal, c'est le moyen dont M. Vacossain s'est servi pour empecher l'ecoulement de la Salive par l'ulcere; il ne s'agissoit point de retablir la route naturelle, comme dans le cas où le canal de Stenon est corrodé; on voit par le recit de l'auteur qu'il n'etoit question que du passage de la Salive epanchée dans la Bouche et qui sortoit par l'ulcere de la joue. Mr Vacossain à opposé une digue à cette issue, l'emplatre fondant à été etendu sur une plaque d'argent fort mince qu'on à mise dans la Bouche, le coté emplastique appuijé en dedans de la joue, pour fermer la ~~cuc~~ circonference interieure de l'ulcere. on continua l'application exterieure de l'emplatre, et l'on parvint à guerir radicalement le malade.

La Seconde observation est liée avec la premiere. il est question d'une gençive gangrenée avec carie de l'os maxillaire. la pourriture s'est communiquée à la joue, et ij a fait un ulcere, par lequel la Salive s'ecouloit, on fit tomber les escarres et bientost il n'ij eut plus d'empechement a une prompte terminaison que ~~de~~ la carie de l'os. dont il falloit attendre l'exfoliation

Elle se fit par la Suite Sans aucun accident. mais lorsque l'ulcere de la joue à eté bien mondifié; il falloit pour en obtenir la cicatrice, empecher le passage continuel de la Salive à travers les chairs. on mit dans la bouche une lame d'argent couverte, du coté qui Soutenoit la joue à l'endroit ulceré, d'emplatre divin. cêt emplatre etendu Sur un morceau de toile fut appliqué à l'exterieur.
Tels sont les moyens quón donne pour avoir empeché la Salive de mouiller les chairs. on ne manque pas de dire que la Salive etoit acre et caustique: il Seroit difficile de prouver cette qualité acrimonieuse, Et nous pensons que l'appareil et le bandage etoient des moÿens Suffisans pour contenir la Salive, Sans la plaque obturatrice emplastique dont M. Vacossain s'est Servi. ces observations ne Sont que le Recit des cures assés Simples, dont ceux qui en ont eté le Sujet doivent se louer; mais elles ne nous paroissent pas avoir le même merite vis à vis de l'academie.

La troisieme observation donne l'histoire d'une plaije par arme à feu; le tarse etoit percé de part en part, par un bout de la baguette du fusil, de la longueur de trois pouces et demi, qui ÿ a sejourné pendant vingt jours. M. Vacossain expose les moÿens qui ont eté

Académie nationale de médecine Bibliothèque

Employés inutilement pour en faire l'extraction: il Raporte ceux qui ont Reussi, et Raconte les differentes contradictions qu'il à fallu essuijer.

La premiere tentative avoit eu pour objet de tirer le Bout de la Baguette par la plante du pied, parceque L'extremité de ce corps etranger se montroit de ce coté de la longueur de quelques lignes au dessus du niveau de la plaije: on l'aggrandit, pour saisir plus facilement Le Bout de Baguette avec des tenettes; on ne peut la tirer. M. Vaconssain appellé au secours de ce Blessé, pensa qu'il falloit aggrandir l'incision superieure, et Retirer la Baguette par en haut, parcequ'etant conique, elle faisoit entre les os du tarse, l'effet d'un coin. il etoit si fortement enfoncé que tous les efforts furent inutiles. un jeune medecin dont l'auteur ne fait pas plus de cas que d'un de ses confreres qu'il traite d'ignorant sans aucun menagement dans l'expression, conseilla de couper les extremités de la Baguette au niveau des os, en dessus et en dessous, et de laisser la portion enclavée. Mr Vaconssain proposa un moijen dont il venoit de faire faire L'experience; c'etoit de faire perforer artistement ce corps etranger, par un horloger qui se seroit chargé de

L'operation. des chirurgiens de paris consultés opinerent pour la necessité de debarrasser le pied du corps etranger qui le traversoit; mais l'on ne jugea pas à propos d'adopter les moijens qu'ils proposerent. le jeune medecin donna un nouvel avis, ce fut de dechasser la Baguette avec un marteau comme les menuisiers dechassent une cheville. toutes ces contestations furent terminées le vingtieme jour par le chirurgien ordinaire du malade nommé M. Laurent, qui tira le corps etranger avec ses doigts par la plante du pied, sans eprouver la moindre Resistance, au grand Etonnement de tous les Spectateurs.

On sent que l'extrait utile de cette observation se Reduiroit a un Recit de quatre lignes: mais comme on m'a fait l'honneur de me consulter et que Mr Vaconssain dans le detail qu'il nous à envoijé ne fait aucune Mention de mon avis, je demande qu'on le prie d'adresser ma consultation en original à Mr Morand, et d'ij joindre cequ'il aura appris de l'evenement de cette Blessure.

La quatrieme observation a pour objet une fracture compliquée de la jambe, suivie de carie au tibia, et d'accidens qui exigerent l'amputation apres trois où quatre

mois de traitement; on trouva un caillou dans le canal du tibia; La malade mourut cinq Semaines aprés l'operation. il n'ij a rien dans cette observation qui puisse servir aux progres de l'art.

La cinquieme et derniere parle d'un jeune homme qui avoit depuis plusieurs années dans une de ses oreilles, un nid d'insectes, connus sous le nom de perce oreilles qui s'ij perpetuoient, dit-on par voije de generation. un jour que ce jeune homme s'étoit enhivré d'eau de vie, il alla se coucher dans un enclos sur du brou de chanvre. il ij dormit plusieurs heures. pendant ce sommeil tous les perceoreilles delogerent, et depuis ce tems il n'en à plus vu.

M. Vaconssain curieux de sçavoir cequi avoit delivré ce jeune homme des hotes incommodes qui logeoient dans une de ses oreilles, fit chercher une quantité de ces insectes. il en mit dans un vase avec du brou de chanvre, ils ij ont vecu, il en exposa d'autres a la vapeur de l'eau de vie; ils ij sont morts. de ces experiences M. Vaconssain conclut qu'on auroit gueri methodiquement ce jeune homme en luij mettant

dans L'oreille du coton imbibé d'eau de vie : la consequence est juste et l'on pourroit faire mention de cette observation, par extrait, dans un memoire Sur les corps etrangers dans L'oreille, Si l'on ne Scavoit depuis longtems que l'eau de vie et l'esprit de vin font mourir les insectes.

à paris ce 24 9bre 1757 Sibrac

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE